

[Traduction]

Le groupe d'étude d'Argentia a terminé son travail et nous étudions maintenant avec le gouvernement de Terre-Neuve ce que nous pouvons faire pour venir en aide à ces gens.

M. Carter: Le ministre nous dirait-il si l'on a déposé un autre rapport depuis celui de novembre 1971?

L'hon. M. Marchand: Sauf erreur, on en a déposé un autre, mais j'aimerais vérifier avant de l'affirmer formellement.

* * *

LES GRAINS

LA GRÈVE DES DÉBARDEURS ET LES EXPÉDITIONS

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question pour le ministre responsable de la Commission du blé. Quel élément de solution le ministre a-t-il trouvé au problème du transport du blé par suite de la grève du port de Montréal? Cette grève entraînera-t-elle des retards considérables dans la livraison des céréales canadiennes dont le directeur de la Commission prétend qu'elle est déjà cinq mois en retard?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, les autres ports de la région Est du pays mettent tout en œuvre pour expédier les céréales dont la livraison est prévue; mais le fait que les installations à Montréal et ailleurs ne soient pas disponibles a entraîné des retards considérables par suite du rythme où se font les chargements ailleurs. Mais les chargements se poursuivent. Espérons que tout redeviendra bientôt normal dans les ports et que nous rattraperons vite le niveau très élevé des commandes.

* * *

LA SANTÉ

LA NOCIVITÉ DE LA CIGARETTE—LES AVERTISSEMENTS QUANT À LA PUBLICITÉ

M. Barry Mather (Surrey-White Rock): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Compte tenu de la récente décision de la Commission fédérale américaine du commerce qui exige que toute la publicité en faveur de la cigarette faite par l'intermédiaire du cinquième media doit renfermer un avertissement très précis au sujet de sa nocivité, le ministre songe-t-il à exiger un avertissement analogue au Canada?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Oui, monsieur l'Orateur. Comme le député le sait, nous avons un avertissement différent de celui qui est donné aux États-Unis. Il apparaît actuellement sur chaque paquet.

LES PARCS NATIONAUX

ONTARIO—BAIE GÉORGIENNE—L'ÉTAT DES POURPARLERS

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et a trait aux parcs nationaux. Où en sont les pourparlers avec l'Ontario au sujet de l'aménagement d'un nouveau parc national dans la région de la baie Géorgienne?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je remercie l'honorable député de porter son attention à ce problème, mais je n'ai malheureusement aucun progrès à signaler à la Chambre à ce moment-ci quant à ces négociations.

Les autorités provinciales étudient le projet que nous leur avons présenté, et nous attendons leur réponse.

[Traduction]

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Puis-je signaler que les leaders à la Chambre se sont entendus au sujet de la durée des discours aujourd'hui. Tout d'abord, nous avons l'intention de respecter les dispositions de l'article 58(13) du Règlement. Toutefois, je voudrais me réserver le droit de proposer que les discours soient abrégés plus tard aujourd'hui, si la chose devient nécessaire. Pour commencer, le Règlement sera appliqué, et il est bien entendu que personne ne réclamera du temps supplémentaire.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 58 DU RÈGLEMENT—LA CARENCE GOUVERNEMENTALE QUANT À LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE CHEZ LES JEUNES

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville) propose:

Que la Chambre déplore la négligence du gouvernement à présenter un programme global et cohérent pour venir à bout du chômage croissant chez les jeunes et son indifférence à l'égard des aspirations légitimes de la jeunesse.

—Monsieur l'Orateur, la motion que nous avons présentée aujourd'hui à la Chambre se rapporte au chômage massif qui sévit parmi les jeunes de notre pays. Elle exprime surtout l'inquiétude que nous inspire le taux élevé du chômage parmi les moins de 25 ans.

Tout d'abord, je dirai qu'au Canada nous avons malheureusement battu le record du taux de chômage le plus élevé de tous les pays industrialisés. Évidemment, cela entraîne un taux extrêmement élevé pour des groupes comme celui des jeunes du pays. Le gouvernement devrait en avoir honte. En effet, un taux de chômage si élevé est intolérable au Canada, pays qui dispose de tant de ressources et de compétences techniques et didactiques.